

Légende

- Arbre remarquable
- ★ Batiment remarquable
- cavite
- Exploitation agricole
- Chemin de randonnée
- Élément paysager à protéger
- Marge de recul
- Immeuble de la reconstruction - élément à protéger

-  Zonage
-  Chute de bloc
-  Maintien des rez-de-chaussée en commerce
- Espace boisé classé
-  Élément paysager à protéger
-  Emplacement réservé

Approbation :
 Modification simplifiée n°1 du 06/10/2016
 Modification n° 1 du 06/04/2017
 Modification n° 2 du 11/04/2019
 Révision allégée n° 1 du 11/04/2019

Édition :
Service SIG
11-3-2021

Sources :
-origine cadastre © Droits de l'État réservés
-service urbanisme Doss Arc40

Zone	Description
JA	zones d'urbanisation future intermédiaire à vocation mixte
JA1, JA2, JA3, JA4, JA5	zones d'urbanisation future intermédiaire à vocation d'activités dominantes
JA6	zones d'urbanisation diffuse
JA6bis, JA6bis2, JA6bis3	
A	zones agricoles protégées
Aa	secteurs non réservés pour activités agricoles, zones ou tranches limitées à l'activité de l'agro-tourisme
Ab	secteurs réservés pour activités agricoles
AN, ANR	secteurs de hautes et d'habilités locales occupés par des fermes non agricoles
ANRbis	secteurs de hautes et de capacités d'habilités locales occupés par des fermes non agricoles
ANRbis2	secteurs réservés pour haute nouvelle construction et industrie
NI	zones naturelles ciblées
NI1	zones naturelles peu protégées réglementairement
NI2	secteurs non réservés pour activités agricoles ou équipements de loisirs et sports ou de détente
NI3	secteurs à caractère patrimonial
NR	zones de caractère sensible
NR1	zones urbaines à caractère d'habitat collectif
NR2	zones urbaines à caractère d'habitat individuel
NR3	zones urbaines à caractère d'habitat individuel
UD	zones urbaines résidentielles aux grands équipements
UD1, UD2, UD3, UD4, UD5, UD6	zones urbaines résidentielles aux grands équipements